Date imprimée: 4/6/2022 Page 1 / 7

# Fiche de Données de Sécurité



www.testors.com

# 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

Nom: TSTRS 12PK MRKR YELLOW ENAMEL PNT Date de Révision: 4/6/2022

MARKER

Étiquette d'un Produit: 251409 Société/Entreprise: 8/29/2019

Utilisation Recommandée: Paint Marker/Oil-Based Enamel

Société/Entreprise: Rust-Oleum Corporation Fabricant: Rust-Oleum Corporation

11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061

11 Hawthorn Parkway
Vernon Hills, IL 60061

Vernon Hills, IL 60061

USA

**Préparée par:** Service des Affaires Réglementaires

USA

Numéro de téléphone d

'urgence:

24 Hour Hotline: 847-367-7700

## 2. Identification des Dangers

## Classement de la Préparation

Symboles du produit







Mention d'avertissement

Danger

### Dangers spécifiques

34% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Liquide inflammable - catégorie 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Allergène cutané, catégorie 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité des cellules germinales, H340 Peut induire des anomalies génétiques.

catégorie 1B

Cancérogénicité, catégorie 1B H350 Peut provoquer le cancer.

STOT, exposition répétée, catégorie 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. NE PAS FUMER.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Date imprimée: 4/6/2022 Page 2 / 7

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/

du visage.

P314 Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P370+P378 En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique

sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

#### Fiche de données de sécurité de prudence SGH

P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

# 3. Composition / Informations sur les Ingrédients

#### **SUBSTANCES DANGEREUSES**

| Nom chimique  | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.%</u><br>Range | Symbols GHS                 | Phrases GHS                              |
|---|---------------|----------------------|-----------------------------|--|
| Distillat Léger Hydrotraité   | 64742-47-8    | 10-25                | GHS08                       | H304                                     |
| Distillats, Hydrotreated, Léger   | 64742-49-0    | 10-25                | GHS08                       | H304                                     |
| Solvant Naphta; Alphatique Moyen  | 64742-88-7    | 10-25                | GHS08                       | H304-372                                 |
| Dioxyde de Titane   | 13463-67-7    | 2.5-10               | Indisponible                | Indisponible                             |
| Butanamide, 2,2'-[(3,3'-dichloro[1,1'-biphenyl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[N-(2-methylphenyl)]-3-oxo- | 5468-75-7     | 1.0-2.5              | GHS06                       | H330                                     |
| Jaune 83 de Colorant  | 5567-15-7     | 1.0-2.5              | GHS07                       | H302                                     |
| Naphta Lourd Hydrotraité  | 64742-48-9    | 1.0-2.5              | GHS08                       | H304-340-350                             |
| Xylène  | 1330-20-7     | 1.0-2.5              | GHS02-GHS07                 | H226-315-319-332                         |
| Heptane   | 142-82-5      | 0.1-1.0              | GHS02-GHS07-<br>GHS08       | H225-304-315-336                         |
| Octane  | 111-65-9      | 0.1-1.0              | GHS02-GHS07-<br>GHS08       | H225-304-315-336                         |
| Méthyléthylcétoxime   | 96-29-7       | 0.1-1.0              | GHS05-GHS06-<br>GHS07-GHS08 | H302-312-315-317-318-331-336<br>-370-373 |
| Éthylbenzène  | 100-41-4      | 0.1-1.0              | GHS02-GHS07-<br>GHS08       | H225-304-332-351-373                     |

#### 4. Premiers Secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

Date imprimée: 4/6/2022 Page 3 / 7

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut penetrer dans les poumons et causer de graves lesions pulmonaires. Obtenir des soins medicaux immediatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

#### 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis a une chaleur extreme due a la montee de la pression. Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir eloigne de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression et la possibilite d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie a une distance securitaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: Retirer toute source d'inflammation, ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'etincelles. Eliminer le produit conformement aux reglements municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas incinerer les contenants fermes. Ventiler la piece et ramasser le produit a l'aide d'un materiau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements.

# 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

**Entreposage :** Garder les contenants hermetiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du materiel electrique, des etincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer a plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantites de produit dans des batiments concus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et proteges en consequence. Tenir loin de la chaleur, des etincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique  | N° CAS     | % en Poids<br>Moins Que | ACGIH TLV-<br>TWA | ACGIH TLV-<br>STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-<br>CEILING |
|---|------------|-------------------------|-------------------|--------------------|--------------|----------------------|
| Distillat Léger Hydrotraité   | 64742-47-8 | 25.0                    | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Distillats, Hydrotreated, Léger   | 64742-49-0 | 20.0                    | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Solvant Naphta; Alphatique<br>Moyen   | 64742-88-7 | 15.0                    | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Dioxyde de Titane   | 13463-67-7 | 10.0                    | 10 mg/m3          | N.E.               | 15 mg/m3     | N.E.                 |
| Butanamide, 2,2'-[(3,3'-dichloro [1,1'-biphenyl]-4,4'-diyl)bis(azo)] bis[N-(2-methylphenyl)]-3-oxo- | 5468-75-7  | 5.0                     | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Jaune 83 de Colorant  | 5567-15-7  | 5.0                     | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Naphta Lourd Hydrotraité  | 64742-48-9 | 5.0                     | N.E.              | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Xylène  | 1330-20-7  | 5.0                     | 100 ppm           | 150 ppm            | 100 ppm      | N.E.                 |
| Octane  | 111-65-9   | 1.0                     | 300 ppm           | N.E.               | 500 ppm      | N.E.                 |
| Heptane   | 142-82-5   | 1.0                     | 400 ppm           | 500 ppm            | 500 ppm      | N.E.                 |
| Méthyléthylcétoxime   | 96-29-7    | 1.0                     | 10 ppm            | N.E.               | N.E.         | N.E.                 |
| Éthylbenzène  | 100-41-4   | 1.0                     | 20 ppm            | N.E.               | 100 ppm      | N.E.                 |

Date imprimée: 4/6/2022 Page 4 / 7

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

PROTECTION RESPIRATOIRE: Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur. Il peut etre permis de porter un respirateur d'epuration d'air muni d'une cartouche ou d'un reservoir de protection contre les vapeurs organiques approuve par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air depassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'epuration d'air n'offrent qu'une protection limitee. Utiliser un respirateur a adduction d'air a pression positive s'il y a un risque de rejet non controle, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations ou un respirateur d'epuration d'air n'offre pas une protection adequate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence:LiquideÉtat Physique:LiquideOdeur:Comme un solvantSeuil de l'odeur:N.E.Gravité spécifique:0.921pH:N.A.

Point de Congélation, °C: Non Déterminé Viscosité: Non Déterminé

Solubilité à l'eau: Negligible Coéf de partition Octanol-Eau

Temp. de Décomposition, °C: Non Déterminé (Kow):

Plage du point d'ébullition: 246 - 537 Limites d'Explosivité, %vol: 0.9 - 7.6 Inflammabilité: Supporte la combustion Point d'éclair, °C: 22

Taux d'évaporation: Plus lent que l'Éther Température d'Auto- Non Déterminé

Inflammation, °C:

Densité de Vapeur: Plus lourd que l'air Pression de Vapeur: Non Déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

#### 10. Stabilité et Réactivité

Conditions à éviter: Eviter les temperatures superieures a 49°C (120°F). Eviter toutes les sources d'inflammation possibles.

Incompatibilité: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldhyde.

Polymérisation Hasardeuse: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Provoque une irritation cutanee. Des reactions allergiques sont possibles.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Les concentrations elevees de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongee ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: Nocif si ingere.

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (somnolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du

Date imprimée: 4/6/2022 Page 5 / 7

cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| N° CAS     | Nom chimique                           | LD50 par voie orale | LD50 par voie<br>cutanée | Vapeur CL50     |
|------------|--|---------------------|--------------------------|-----------------|
| 64742-47-8 | Distillat Léger Hydrotraité            | >5000 mg/kg Rat     | >2000 mg/kg Rabbit       | >5000 mg/L Rat  |
| 64742-49-0 | Distillats, Hydrotreated, Léger        | >5000 mg/kg Rat     | >3160 mg/kg Rabbit       | >4951 mg/L Rat  |
| 64742-88-7 | Solvant Naphta; Alphatique Moyen       | 19748 mg/kg Rat     | >4000 mg/kg Rabbit       | 4951 mg/L Rat   |
| 13463-67-7 | Dioxyde de Titane                      | >10000 mg/kg Rat    | 6000                     | N.E.            |
| 5468-75-7  | Butanamide, 2,2'-[(3,3'-dichloro[1,1'- |                     |                          |                 |
|            | biphenyl]-4,4'-diyl)bis(azo)]bis[N-(2- | 5000 mg/kg Rat      | N.E.                     | N.E.            |
|            | methylphenyl)]-3-oxo-                  |                     |                          |                 |
| 5567-15-7  | Jaune 83 de Colorant                   | >1750 mg/kg Rat     | N.E.                     | N.E.            |
| 64742-48-9 | Naphta Lourd Hydrotraité               | >6000 mg/kg Rat     | >5000 mg/kg Rabbit       | N.E.            |
| 1330-20-7  | Xylène                                 | 3500 mg/kg Rat      | >4350 mg/kg Rabbit       | 29.08 mg/L Rat  |
| 142-82-5   | Heptane                                | N.E.                | 3000 mg/kg Rabbit        | >73.5 mg/L Rat  |
| 111-65-9   | Octane                                 | N.E.                | N.E.                     | >24.88 mg/L Rat |
| 96-29-7    | Méthyléthylcétoxime                    | 930 mg/kg Rat       | 1100 mg/kg Rabbit        | >4.83 mg/L Rat  |
| 100-41-4   | Éthylbenzène                           | 3500 mg/kg Rat      | 15400 mg/kg Rabbit       | 17.4 mg/L Rat   |

N.E. - Non-Établi

# 12. Informations Écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

#### 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinérez pas les récipients fermés.

# 14. Informations Relatives aux Transports

|                     | National (USDOT)                              | International (IMDG)           | <u>Aérien (IATA)</u>           | TDG (Canada) -<br>FRENCH                      |
|---------------------|---|--------------------------------|--------------------------------|---|
| Numéro UN:          | N.A.  | 1263                           | 1263                           | N.A.  |
|                     |   |                                |                                |   |
| Nom UN::            | Peindre les produits en<br>quantités limitées | Peintures, Vernis,<br>Diluants | Peintures, Vernis,<br>Diluants | Peindre les produits en<br>quantités limitées |
|                     | ·   |                                |                                | ·   |
| Classe de danger :  | N.A.  | 3                              | 3                              | N.A.  |
| Groupe d'emballage: | N.A.  | II                             | II                             | N.A.  |
| Quantité Limitée:   | Oui   | Oui                            | Non                            | Oui   |

# 15. Informations Réglementaires

## Réglementations Fédérales Américaines:

## Catégorie de Risque CERCLA - SARA

Date imprimée: 4/6/2022 Page 6 / 7

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Respiratory or Skin Sensitization, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

#### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

 Nom chimique
 N° CAS

 Xylène
 1330-20-7

 Éthylbenzène
 100-41-4

#### Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

# Réglementations des États Américains:

#### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

Attention: Cancer et Effet Nocif sur la Reproduction - www.P65Warnings.ca.gov.

#### 16. Autres Informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2\* Inflammabilité: 3 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 3 Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 547 g/L CE DATE DE RÉVISION: 4/6/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Seuil de Risque de Substance % Modifié

Modification des Propriétés de la Substance et/ou

du Produit dans la ou les Section(s): 02 - Identification des Dangers

03 - Composition / Informations sur les Ingrédients

05 - Mesures de Lutte contre l'Incendie08 - Contrôles de l'Exposition / Protection

Individuelle

09 - Propriétés Physiques et Chimiques
11 - Informations Toxicologiques
14 - Informations sur le Transport
15 - Informations Réglementaires
Changement du Marque des Substances

Dangereuses

Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

Légende: N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Date imprimée: 4/6/2022 Page 7 / 7

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.